

## Je calcule mon barème – Mouvement 2021 en Haute-Garonne

	Num de ligne	Eléments	Barème 2021	Informations complémentaires	Points
Expérience et parcours professionnel	1	<b>Ancienneté Générale de Service</b> au 31/12/2020	1 point par année d'ancienneté 1/12 <sup>e</sup> de point par mois d'ancienneté 1/360 <sup>e</sup> de point par jour d'ancienneté	-Congé parental => cf décret n°2012-1061 du 18 sept 2012.	
	2	<b>Stabilité sur un poste à titre définitif</b>	3 points pour 3 ans 4 points pour 4 ans 5 points pour 5 ans ou plus	Les périodes de congé parental sont déduites du calcul de l'ancienneté de poste.	
	3	<b>Caractère répété de la demande – vœu préférentiel</b>	1 point par an sur le vœu n°1 (poste précis sur une école) formulé à l'identique du mouvement précédent (à partir de 2019) pour les candidats dont le 1 <sup>er</sup> vœu n'a pas pu être satisfait lors du mouvement précédent.		
	4	<b>Education prioritaire</b> 5 ans <u>en continu</u> (dont 2020-2021) sur une ou des écoles en zone violence, REP ou REP+	10 points	=> Entrants par mouvement inter-départemental 2021 : complétez la fiche d'observations (annexe 2) -Les périodes de congé parental sont déduites du calcul de l'ancienneté de poste. -Liste des écoles en éducation prioritaire de HG : annexe 11	
	5	<b>Mesure de Carte Scolaire</b> (poste supprimé)	5 points uniquement sur les vœux qui porteront sur la même nature de poste que celui objet de la MCS.	=> MCS de juin 2019 à fév 2021 : Complétez la fiche d'observations (annexe 2)  Cf annexe ... pour les zones liées à une MCS.	
	6	<b>ITEP de Montsaunès</b>	2 points par an quelle que soit la modalité d'affectation (à concurrence de 10 points)	=> Complétez la fiche d'observations (annexe 2)  Les périodes de congé parental sont déduites du calcul de l'ancienneté de poste.	
situation familiale	7	<b>Enfant</b>	1 point par enfant (à naître et vivant à charge de moins de 18 ans au 31/08/2021)	=>Enfant à naître : Complétez la fiche d'observations (annexe 2). Enfants à charge : Vérifiez qu'ils soient bien enregistrés dans I-Prof.  Dans la limite de 7 points.	
	8	<b>Rapprochement de conjoint (RC)</b>  OU	3 points uniquement sur les vœux (précis et/ou « commune »), classés de manière consécutive, qui concernent <u>la commune de résidence professionnelle du conjoint</u> . Conjoint travaillant dans un dép. limitrophe : RC sur une commune limitrophe à ce dép.	=> Complétez la fiche d'observations (annexe 2), joindre le livret de famille/attestation de Pacs et l'attestation employeur du conjoint.  <i>Exemple : mon partenaire de PACS travaille à Saint Orens, je bénéficie de 3 points de plus sur mon barème sur le vœu précis « adjoint EMPU Corail à St Orens » ET/OU le vœu géo « tout poste d'adjoint maternelle à St Orens » s'ils sont successifs.</i>	
	9	<b>Autorité Parentale Conjointe (APC)</b>  OU	1 point par année de séparation pour les enseignants concernés par la <b>garde alternée</b> d'un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021 (distance des résidences des parents > à 30 km aller).	=> Complétez la fiche d'observations (annexe 2), joindre la décision de justice.  Le.s point.s ne seront attribués que sur les vœux précis ou géographiques « commune », classés de manière consécutive, correspondant à l'objectif : se rapprocher du 2 <sup>e</sup> parent dans l'intérêt de l'enfant.	
	10	<b>Parent isolé (PI)</b>	1 point par année de situation justifiée (limite 6 pts) de l' <b>autorité parentale unique</b> (car veuf, célibataire...)	=> Complétez la fiche d'observations (annexe 2) joindre la notification parent isolé de la CAF de moins d'1 mois.  Le 1er vœu doit impérativement correspondre à la commune susceptible d'améliorer les conditions de vie de l'enfant.	
S.perso	11	<b>Handicap ou maladie grave (enseignant, conjoint, enfant)</b>	10 points	=> Complétez la fiche d'observations (annexe 2) ET la demande de priorité et/ou bonification (annexe 4)  En plus de ces 10 points, le médecin de prévention peut accorder une priorité.	

Pensez à renvoyer à l'administration les annexes nécessaires pour faire valoir les points en orange au plus tard le jour de la fermeture du serveur mouvement.